

*Direction du personnel,
des services et de la modernisation*

Arrêté du 25 mars 2005 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2001 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement

NOR : *EQU0510093S*

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales, et notamment son article 27 ;
Vu l'ordonnance n° 82-296 du 31 mars 1982 relative à l'exercice de fonctions à temps partiel pour les fonctionnaires et agents des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif ;
Vu le décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 modifié portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;
Vu le décret n° 2001-1162 du 7 décembre 2001 portant modification du décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;
Vu l'arrêté du 7 décembre 2001 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;
Vu l'arrêté du 20 décembre 2001 modifié portant désignation d'emplois éligibles à la NBI dans les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;
Vu l'arrêté du 18 mars 2005 portant répartition de l'enveloppe de nouvelle bonification indiciaire pour les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour ;
Vu l'avis du comité technique paritaire spécial de la direction du personnel, des services et de la modernisation en date du 13 janvier 2005,

Arrête :

Article 1^{er}

Le présent arrêté a pour objet d'annuler et de remplacer dans l'annexe de l'arrêté du 20 décembre 2001 susvisé, la liste des postes éligibles à la nouvelle bonification indiciaire à la direction du personnel, des services et de la modernisation.

Article 2

Le présent arrêté prend effet au 1^{er} mai 2004 et sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

Article 3

Le ministre de l'équipement des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à la Défense, le 25 mars 2005.

Pour le ministre et par
délégation :
*Le chef du bureau DPSM/AC1,
J. Le Dall*

ANNEXE

Direction du personnel, des services et de la modernisation

CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois attribués	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	SERVICE OU SOUS-DIRECTION	
A	1	50	Conseiller en management	Direction	Dir
A	1	36	Chef du bureau	Sous-direction de la réglementation du personnel, du conseil juridique et du contrôle – Bureau de la réglementation générale du personnel	RC 1
A	1	36	Chef du bureau	Sous-direction de la réglementation du personnel, du conseil juridique et du contrôle – Bureau du conseil et du contentieux	RC 2
A	1	36	Chef du bureau	Sous-direction de la réglementation du personnel, du conseil juridique et du contrôle – Bureau de la déontologie et de l'audit	RC 3
A	1	20	Adjoint du chef de bureau	Sous-direction de la réglementation du personnel, du conseil juridique et du contrôle – Bureau de la déontologie et de l'audit	RC 3
A	1	50	Chargé de mission pour le corps des attachés des SD	Mission de l'encadrement supérieur et de la gestion personnalisée	MIES
A	1	50	Adjointe au sous-directeur	Sous-direction des personnels techniques, d'entretien et d'exploitation	TE0
A	1	40	Chef de la mission	Mission des directions d'administration centrale	MIDAC
A	1	36	Chef de bureau	Sous-direction des personnels techniques, d'entretien et d'exploitation – Bureau des personnels d'exploitation et d'entretien	TE 5
A	1	36	Responsable de la cellule	Cellule Gueparh Nantes	Mission Gueparh
A	1	36	Responsable de projet	Cellule Gueparh	Mission Gueparh
A	1	36	Responsable de la cellule	Cellule Gueparh de Nancy	Mission Gueparh
A	1	36	Responsable de la cellule	Cellule Gueparh Tours	Mission Gueparh
A	1	36	Responsable de la cellule	Cellule Gueparh Rouen	Mission Gueparh
A	1	36	Responsable de la cellule	Cellule Gueparh Arras	Mission Gueparh
A	1	36	Responsable de la cellule	Cellule Gueparh Paris	Mission Gueparh
A	1	39	Adjoint au secrétaire général	Secrétariat général	SG
A	1	36	Chef du bureau	Sous-direction des personnels maritimes, de contrôle et de sécurité – Bureau des études, des métiers, des rémunérations, du recrutement et de la formation	CS 1
A	1	36	Chef du bureau	Sous-direction des personnels maritimes, de contrôle et de sécurité – Bureau des personnels maritimes	CS 2
A	1	36	Chef du bureau de l'action sociale	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau de l'action sociale	TS 1
A	1	36	Chef du bureau des affaires sociales du personnel de l'administration centrale	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau des affaires sociales du personnel de l'administration centrale	TS 3

A	1	36	Chef du bureau des pensions	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau des pensions	TS 4
A	1	36	Chef du bureau	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau du recrutement et de la formation	AC 2
A	1	49	Chef du bureau	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau des personnels administratifs d'encadrement et de la paye	AC 3
A	1	36	Chef du bureau	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau des personnels administratifs	AC 4
A	1	25	Responsable du réseau des CTSS et ASS	Sous-direction du travail et des affaires sociales	TS 1
A	1	25	Adjoint au chef du bureau	Sous-direction du pilotage des services du budget et du contrôle de gestion – Bureau du budget	PBC 1
A	1	20	Responsable du secteur dépenses de personnel	Sous-direction du pilotage des services du budget et du contrôle de gestion – Bureau du budget	PBC 1
A	1	20	Responsable secteur budget	Sous-direction du pilotage des services du budget et du contrôle de gestion – Bureau du budget	PBC 1
A	1	20	Responsable du management du dispositif des POM	Sous-direction du pilotage des services du budget et du contrôle de gestion – Bureau du pilotage des services et de programmation	PBC 2
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau des personnels administratifs d'encadrement et de la paye	AC 3
A	1	20	Chargé d'études au bureau des missions des services	Sous-direction du pilotage des services du budget et du contrôle de gestion – Bureau des missions et de l'organisation des services	PBC 3
A	1	20	Conducteur d'opération du domaine urba/construction	Sous-direction des systèmes d'information – Bureau de l'informatisation des services	SI 3
A	1	20	Adjoint au chef du bureau des personnels d'exploitation et d'entretien	Sous-direction des personnels techniques d'entretien et d'exploitation	TE 5
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Sous-direction de la réglementation du personnel, du conseil juridique et du contrôle – Bureau du conseil et du contentieux	RC 2
A	1	36	Chargé de mission pour les attachés d'administration centrale	Mission de l'encadrement supérieur et de la gestion personnalisée	MIES
A	1	20	Chargé de la cellule formation	Secrétariat général	SG/P
A	1	20	Adjoint au chef du bureau	Sous-direction des personnels techniques d'entretien et d'exploitation – Bureau du recrutement et de la formation des écoles	TE 2
A	1	20	Adjoint au chef du bureau	Sous-direction des personnels techniques d'entretien et d'exploitation – Bureau des personnels techniques	TE 4
A	1	20	Fonction personnel	Secrétariat général	SG
			Responsable de la cellule		

A	1	20	commande publique	Secrétariat général	SG
A	1	20	Responsable de la cellule courrier parlementaire	Secrétariat général	SG
A	1	20	Responsable du recrutement	Sous-direction des personnels maritimes, de contrôle et de sécurité – Bureau des études, des métiers, des rémunérations, du recrutement et de la formation	CS 1
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau de l'action sociale	TS 1
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau des affaires sociales et d'administration centrale	TS 3
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau des pensions	TS 4
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau des pensions	TS 4
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Sous-direction des personnels maritimes, de contrôle et de sécurité – Bureau des études, des métiers, des rémunérations, du recrutement et de la formation	CS 1
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau des personnels administratifs	AC 4
A	1	20	Adjoint au chef de bureau	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau des personnels contractuels	AC 5
A	1	30	Adjoint au chef de la mission	Mission des relations sociales	MIRS
Total A	51	1 502			
B	1	15	Responsable de la cellule de crédits, rémunérations principales, crédits indemnités et vacation	Sous-direction du pilotage des services du budget et du contrôle de gestion – Bureau du budget	PBC 1
B	1	15	Suivi et amélioration des procédures de recrutement des personnels maritimes, de contrôle et de sécurité	Sous-direction des personnels maritimes, de contrôle et de sécurité – Bureau des études, des métiers, des rémunérations, du recrutement et de la formation	CS 1
B	1	15	Programmation des indemnités et service fait	Sous-direction du pilotage des services du budget et du contrôle de gestion – Bureau du pilotage des services et de programmation	PBC 2
B	1	15	Responsable de recrutement TPE	Sous-direction des personnels techniques d'entretien et d'exploitation – Bureau du recrutement et de la formation des écoles	TE 2
B	1	15	Responsable de recrutement TSE	Sous-direction des personnels techniques d'entretien et d'exploitation – Bureau du recrutement et de la formation des écoles	TE 2
B	1	15	Responsable du recrutement CTPE	Sous-direction des personnels techniques d'entretien et d'exploitation – Bureau du recrutement et de la formation des écoles	TE 2
B	1	15	Responsable de cellule des IPC et des chercheurs	Sous-direction des personnels techniques d'entretien et d'exploitation – Bureau des personnels techniques d'encadrement	TE 3
B	1	15	Responsable de la cellule TS	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau des personnels techniques	TE 4
			Responsable de la cellule des	Sous-direction du travail et des affaires	

B	1	15	personnels service	sociales – Bureau des personnels techniques	TE 4
B	1	15	Responsable de la cellule des AE, CEE et OPA	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau des personnels d'exploitation et d'entretien	TE 5
B	1	15	Responsable de la cellule de gestion des attachés d'administration centrale et des personnels administratifs	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau des personnels administratifs	AC 3
B	1	15	Marchés, conventions, contrats informatiques	Secrétariat général	CP
B	1	15	Responsabilité du comité central d'action sociale	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau de l'action sociale	TS 1
B	1	15	Assistante sociale	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau des affaires sociales du personnel de l'administration centrale	TS 3
B	1	15	Assistante sociale	Sous-direction du travail et des affaires sociales – Bureau des affaires sociales du personnel de l'administration centrale	TS 3
B	1	15	Recrutement mer	Sous-direction des personnels maritimes, de contrôle et de sécurité – Bureau des études, des métiers, des rémunérations	CS 1
B	1	15	Responsable de la cellule contrôle du syndic des affaires maritimes	Sous-direction des personnels maritimes, de contrôle et de sécurité – Bureau des personnels maritimes	CS 2
B	1	15	Responsable du secteur indemnitaire	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau des études, des métiers et de la rémunération	AC 1
B	1	15	Recrutement	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau du recrutement et de la formation	AC 2
B	1	15	Recrutement	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau du recrutement et de la formation	AC 2
B	1	15	Responsable salaires cellule titulaires	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau des personnels administratifs d'encadrement et de la paye	AC 3
B	1	15	Responsable cellule gestion des corps d'AC	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau des personnels administratifs d'encadrement et de la paye	AC 3
B	1	15	Responsable de la cellule agents et adjoints administratifs	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau des personnels administratifs	AC 4
B	1	15	Assistant du conseiller de gestion	Direction	Dir
B	1	15	Responsable cellule gestion des SA	Sous-direction des personnels administratifs et contractuels – Bureau des personnels administratifs	AC 4
Total B	25	375			
C	1	10	Secrétariat de direction	Direction	DIR
C	1	10	Secrétariat de direction	Direction	DIR
C	1	10	Secrétariat de direction	Direction	DIR
Sous-total C	3	30			
Total	79	1 907			

